

Principaux constats en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : une des régions françaises les plus exposées aux risques climatiques et naturels

L'influence des facteurs climatiques sur la santé est connue depuis l'Antiquité. Les variations saisonnières de l'incidence de nombreuses maladies en sont une illustration. Cette influence peut être directe, à l'instar des événements météorologiques extrêmes, comme les vagues de chaleurs, les inondations ou les tempêtes. Elle peut également être indirecte, via une modification des écosystèmes. Par exemple, les allergies au pollen pourraient voir leur épidémiologie varier en fonction de la modification des dates de floraison.

Nous faisons face aujourd'hui à un changement rapide du climat, qui peut avoir un impact sanitaire important. En France, on peut s'attendre à une augmentation en fréquence et en intensité des événements extrêmes, l'émergence ou la réémergence de risques infectieux, en raison de modifications environnementales, (par exemple, une extension géographique des vecteurs de West Nile, de la dengue, du paludisme, du chikungunya) ou encore à des modifications de l'environnement et des modes de vie entraînant de nouvelles expositions (expositions au soleil et risques liés aux UV, baignades et leptospiroses, interaction entre pollution atmosphérique et températures...).

Toutes les communes de la région sont soumises à au moins 3 risques naturels potentiels sur les 5 possibles (incendies de forêt, mouvements de terrain, inondation, avalanche, risque sismique). Les départements côtiers sont principalement concernés par le risque de feu de forêt, la vallée du Rhône et la bande côtière par celui d'inondation, les Alpes-Maritimes par le risque de séisme et les secteurs alpins par les risques de mouvement de terrain et d'avalanche.

Les conséquences des catastrophes naturelles sont nombreuses, tant sur le plan physique que sur les plans psychologique et social. Les catastrophes naturelles ont des impacts sanitaires à court terme (traumatismes, hypothermie, etc.), à moyen terme (maladies cardiovasculaires, infections bactériennes, etc.) tout comme à long terme (exposition aux moisissures et aux produits chimiques par exemple). Ces événements peuvent également avoir des impacts psychologiques qui peuvent perdurer plusieurs années (état de stress post-traumatique, troubles anxieux et dépressifs,

etc.) et des impacts sociaux (relogement, pertes matérielles, interruption d'activité professionnelle...). Sur la période 1983-2014, près de 557 décès dus aux catastrophes naturelles ont été enregistrés dans la région (représentant 7,2 % des décès enregistrés en France métropolitaine pour cette cause sur cette période).

◆ LES FEUX DE FORÊT

Les feux de forêt affectent généralement de grandes surfaces et causent ainsi d'importants dommages qui peuvent avoir de lourdes conséquences écologiques, sociales et économiques. De multiples facteurs interviennent dans le déclenchement et la propagation des feux de forêt, dont principalement les sources de chaleur, les apports d'oxygène par le vent, la présence de combustible (végétation) et la topographie. Entre 2012 et 2016, 414 feux ont touché la région, en moyenne chaque année, soit 1 735 ha/an en moyenne. L'année 2016 a été particulièrement marquée par ce phénomène avec 614 feux et 5 948 ha détruits.

La fréquence et la propagation des feux de forêt sont également liées à l'augmentation des vulnérabilités du fait de la dispersion de l'habitat, du bétonnage et de l'imperméabilisation des sols. Au cours des dernières décennies, l'exode rural et le déclin des activités agropastorales ont engendré une expansion des massifs forestiers augmentant ainsi la surface et l'intensité des feux de forêt. La prévention de ce risque repose sur l'aménagement du territoire, notamment dans le cadre du développement des activités humaines au contact de la forêt (lieux de vie, de loisir), tout comme sur la prise de conscience des populations par le biais d'informations et de formations adaptées.

◆ LES INONDATIONS

Les inondations font partie des catastrophes naturelles qui surviennent le plus fréquemment dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il existe plusieurs types d'inondations : par débordement direct, lorsque le cours d'eau sort de son lit mineur pour occuper son lit majeur ; et par débordement indirect, lorsque les eaux remontent par les nappes alluviales ou les réseaux d'assainissement. Des inondations peuvent également survenir par stagnation des eaux pluviales, lors d'orages intenses par ruissellement en secteur urbain, ou encore par submersion de zones littorales. Entre 1982 et 1995, 1 428 arrêtés préfectoraux pour catastrophes naturelles liées aux inondations ont été pris dans la région, 1 021 pour la période 1996-2005,